

Info déchèterie:

**Fermeture exceptionnelle pour travaux de la déchèterie de La Brède:
lundi 1^{er} et mardi 2 décembre toute la journée**

Info bacs:

- Vous venez d'arriver dans la commune et souhaitez obtenir les bacs (déchets et tri sélectif),
- votre bac a besoin d'être réparé,
- votre bac a été volé et vous souhaitez en recevoir un nouveau...

Contactez le service Gestion des déchets de la Communauté de communes de Montesquieu depuis le site

<https://www.cc-montesquieu.fr/vivre/dechets/demande-de-bac-et-reparation/>
et remplissez le formulaire en ligne.

Vous pouvez également les appeler au **05 57 96 01 24**

Les collectes (rappel):

Bac ordures ménagères: le vendredi

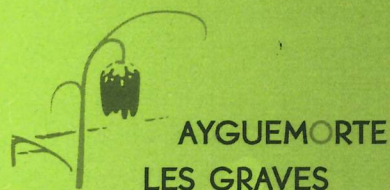
Bac jaune: le mardi

Vous devez sortir votre bac la veille au soir, et le rentrer après le passage de la benne. Il ne doit en aucun cas rester sur la voie publique.

Les collectes sont maintenues tous les jours fériés.

Déchets verts: *en attente planning 2026*

Encombrants: *en attente planning 2026*



Flash Info

d'Ayguemorte-les-Graves

ÉDITO

IMPORTANT

MODIFICATION DES HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

**Mercredi 24 décembre et mercredi 31 décembre:
la mairie sera ouverte le matin de 9 heures à 12 heures
Elle sera fermée l'après-midi.**

**La mairie sera ouverte, aux heures habituelles,
le vendredi 26 décembre 2025.
Elle sera fermée toute la journée du vendredi 2 janvier 2026.**

Accueillons ensemble ce mois de décembre !

Alors que 2025 touche à sa fin, je tiens à vous adresser au nom du Conseil municipal tous nos vœux les plus chaleureux pour ces fêtes de fin d'année qui approchent. Que cette période soit remplie de joie, de beaux moments et de partage en famille ou entre amis.

JOYEUX NOËL à toutes et tous.

Avec toute notre considération.

Le Maire et le Conseil municipal

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars prochains.

Pour être électeur, plusieurs conditions cumulatives doivent être respectées :

- avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection,
- être français ou citoyen européen,
- jouir de ses droits civils et politiques en France et dans son pays d'origine pour les électeurs européens,
- être inscrit sur la liste électorale de la commune (la liste principale pour les électeurs français ; la liste complémentaire **municipale** pour les électeurs européens).

Vérifiez dès à présent si vous êtes bien inscrit(e) sur les listes électorales de la commune.

Si vous ne l'êtes pas encore, vous pouvez effectuer la démarche en vous rendant en mairie muni(e) **d'un justificatif d'identité, d'un justificatif de domicile et d'un formulaire « cerfa n° 12669 »** de demande d'inscription (disponible en mairie).

Vous pouvez également effectuer votre inscription en ligne sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027 (rappel)

Afin de prévoir les effectifs de la rentrée scolaire 2026-2027, les familles dont les enfants sont nés en 2023 sont invitées à les **préinscrire au plus vite** en mairie d'Ayguemorte-les-Graves (munies du livret de famille à jour et d'un justificatif de domicile), ou par courriel à l'adresse : contact@ayguemortelesgraves.fr

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Communiqué :

« Engagée sur tous les fronts de la détresse, la Croix-Rouge française entreprend une campagne de sensibilisation en porte-à-porte à Ayguemorte-les-Graves du 1^{er} décembre au 3 janvier 2026, à raison de 3 jours maximum durant cette période.

Parfaitement identifiables grâce à un badge et une tenue aux couleurs de la Croix-Rouge, les équipes présenteront les différentes activités de l'association (aide alimentaire et vestimentaire, Samu social, lutte contre l'isolement, postes de secours, action à l'international...), avec pour objectif d'obtenir de nouveaux donateurs réguliers. **Ces visites ne font en aucun cas l'objet d'une quête en espèces ou en chèque.**

La Croix-Rouge a plus que jamais besoin de la solidarité et de la générosité de tous pour pouvoir continuer à mener à bien ses missions auprès des plus fragiles... »

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU

■ Transport à la demande :

Fermeture annuelle du lundi 22 au vendredi 26 décembre 2025 inclus.

Les bénéficiaires n'auront pas la possibilité de réserver ni d'utiliser le service durant cette période.

Pour rappel, le transport à la demande est réservé aux personnes domiciliées sur la Communauté de communes de Montesquieu et qui répondent au moins à l'un des critères suivants :

- personnes à mobilité réduite,
- personnes âgées de plus de 75 ans ou en perte d'autonomie,
- personnes en insertion professionnelle,
- personnes en situation de précarité,
- personnes sans autonomie de déplacement.

Contact : du lundi au vendredi 8 h 30/12 h 30 et 13 h 30/17 h au **05 57 96 01 20**

ou sur le site de la CCM :

<https://www.cc-montesquieu.fr/vivre/deplacements/transport-a-la-demande/>